



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS



Édition spéciale du 23 février 2021 - Rectorat



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS



Édition spéciale du 23 février 2021 - Rectorat



**ARRETE n°2020/23 MODIFIANT L'ARRETE N°2020/13
Portant délégation de signature dans le domaine financier.**

**LE RECTEUR DE LA REGION ACADEMIQUE GRAND EST
LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE NANCY-METZ
CHANCELIER DES UNIVERSITES**

VU l'arrêté n°2020/13 du 3 septembre 2020 relatif à la délégation de signature du Recteur dans le domaine financier ;

VU l'arrêté rectoral du 31 mai 2019 affectant Madame Christine CLAUDEL-LECHEVALLIER, secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur classe supérieure au rectorat de l'académie de Nancy-Metz ;

VU l'arrêté rectoral du 15 février 2021 affectant Madame Maude CLOUZY, contractuelle de catégorie C au rectorat de l'académie de Nancy-Metz ;

A R R E T E

Article 1 :

L'arrêté n°2020/13 du 3 septembre 2020 portant délégation de signature dans le domaine financier est ainsi modifié ;

- Dans les visas :

- Les références suivantes sont ajoutées :

VU l'arrêté rectoral du 15 février 2021 affectant Madame Maude CLOUZY, contractuelle de catégorie C au rectorat de l'académie de Nancy-Metz ;

- Les références suivantes sont supprimées :

VU l'arrêté rectoral du 31 mai 2019 affectant Madame Christine CLAUDEL-LECHEVALLIER, secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur classe supérieure au rectorat de l'académie de Nancy-Metz ;

Article 2 :

L'article 9 de l'arrêté n°2020/13 susmentionné, est modifié comme suit :

Les références suivantes sont ajoutées :

- Madame Jessica WARIN, dans le rôle de responsable de recettes, d'engagement juridique (EJ), de demandes de paiement (DP) et de certificateur de service fait pour les opérations relevant de l'article 1,2,3,4,6 du présent arrêté.
- Madame Maude CLOUZY, dans le rôle de responsable de recettes, d'engagement juridique (EJ), de demandes de paiement (DP) et de certificateur de service fait, pour toutes les opérations décrites dans les articles 1,2,3,4,6 du présent arrêté.
- Madame Sana BOUSSOUS, dans le rôle de responsable de demandes de paiement et de responsable de recettes pour les opérations relevant des articles 1 et 2 du présent arrêté.

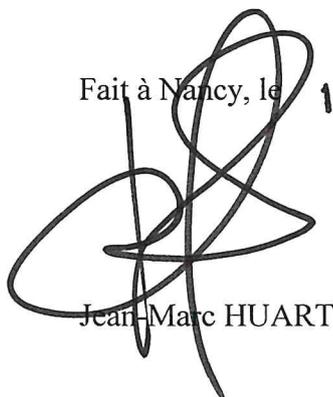
La référence suivante est supprimée :

- Madame Christine CLAUDEL-LECHEVALLIER, dans le rôle de responsable de recettes, de responsable d'engagement juridique (EJ), de demandes de paiement (DP) et de certificateur de service fait, pour toutes les opérations décrites dans les articles 1,2,3,4,6 du présent arrêté.

Article 3 :

La secrétaire générale de l'académie de Nancy-Metz est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Grand EST.

Fait à Nancy, le 19 FEV. 2021



Jean-Marc HUART